ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

conjoints survivants

Question écrite n° 36166

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les revendications exprimées par la Fédération des associations de conjoints survivants et parents d'orphelins (FAVEC). Concernant l'accompagnement par la Caisse d'assurance maladie (CAF), la FAVEC demande un allongement du congé décès à 5 jours au lieu de 3 jours en raison de la complexité des démarches qui s'ajoutent au choc psychologique. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : M. Denis Jacquat
Circonscription : Moselle (2e circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 36166
Rubrique : Famille
Ministère interrogé : Affaires sociales et santé
Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 27 août 2013, page 8919